

Québec, le 27 octobre 2008

Monsieur Éric Chouinard
Sentier international des Appalaches
C.P. 132
968, du Phare Ouest
Matane (Québec) G4W 3N1

**Objet : Projets de parcs éoliens de Gros-Morne et de Montagne Sèche par
Cartier énergie éolienne inc.**

Monsieur,

À la suite de l'audience publique tenue dernièrement sur le projet mentionné, la commission du BAPE, chargée de l'étude de ce dossier, pour compléter son analyse, souhaiterait obtenir de votre organisation les informations suivantes :

- En ce qui concerne ces deux projets de parcs éoliens, avez-vous été en mesure de communiquer vos commentaires et transmettre, le cas échéant, vos demandes au promoteur ? Vous a-t-il consulté ?
- En ce qui a trait aux autres tronçons du sentier international des Appalaches qui traversent ou qui sont situés à proximité d'autres parcs éoliens en Gaspésie, votre organisation a-t-elle pris des ententes particulières avec les promoteurs de ces parcs ? (compensation, distance minimale, etc.)
- Quel est l'état du camping *Les Terrasses* et de la portion du sentier situés sur le territoire de la municipalité de Petite-Vallée ?
- Quelles sont les statistiques de fréquentation des tronçons du sentier dans le secteur de Petite-Vallée et de Sainte-Madeleine-de-la-Rivière-Madeleine ?

...2

Une réponse rapide de votre part serait appréciée, soit d'ici le 4 novembre prochain, compte tenu du calendrier des travaux de la commission.

Nous vous remercions de l'attention que vous porterez à cette demande et vous prions d'agréer, Monsieur, l'expression de nos sentiments les meilleurs.

Renée Poliquin
Coordonnatrice du secrétariat
de la commission